

A+ 200, juin-juillet 2006, p. 40 - 46.

par stefan devoldere / portrait iavinia wouters

LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE EN COMMUNAUTE FRANÇAISE

Où en est donc la politique architecturale dans la partie francophone de la Belgique? Les nombreuses initiatives qui ont été prises ces derniers temps en matière d'architecture sont toutes, d'une manière ou d'une autre, liées au nom de Chantal Dassonville. En tant que directrice du service des infrastructures culturelles de la Communauté française, elle a œuvré de manière méthodique à construire une plate-forme pour l'architecture contemporaine en Wallonie et à Bruxelles. A+ s'est rendu chez 'madame architecture' pour s'enquérir des ambitions qui l'ont poussée à devenir architecte directrice de la Belgique francophone et pour lui demander en quoi consiste sa tâche aujourd'hui.



M

Ma t
conce
du se
infra
cultu
géror
55 sites situés à B
Wallonie, qui appar
Communauté français
des musées, des cin
sommes une équipe d
faisons de la maîtri
cela va de la gesti
projets à l'entreti
Ça, c'est notre act
quotidien. Une autr
donner des subventi
collectivités local
et aux provinces; p
rénover et aménager
culturels. Le trois
tout ce qui est Fon
développement régio
Enfin, depuis 1996,
axe, c'est l'archit
tentons avant tout
l'exemple avec nos
culturels et ensuit
demandeurs de subve
en oeuvre des proce

**liez-vous des cond
à ces subventions?**

En 2002, nous avons
nouveau décret rela
subventions aux col
locales pour des pr
d'infrastructures c
montant des honorai
compte a été augmen
financement des fra
d'un concours est d
incorporé et la not
conception architec
intégrée dans les c
sélection des proje
fait suite à la rés
Conseil de l'Union
qualité architectur
2001).

**Mais ce document
seulement pour des
culturels?**

Exact. Donc, il res
l'accord politique
constitution du gou
Communauté français

**Jusqu'il y
une dynam**

M

Ma tâche principale concerne la direction du service des infrastructures culturelles. Nous gérons actuellement 55 sites situés à Bruxelles et en Wallonie, qui appartiennent à la Communauté française: des théâtres, des musées, des cinémas, etc. Nous sommes une équipe d'architectes qui faisons de la maîtrise d'ouvrage, cela va de la gestion de nouveaux projets à l'entretien du patrimoine. Ça, c'est notre activité au quotidien. Une autre partie est de donner des subventions aux collectivités locales, aux communes et aux provinces; pour construire, rénover et aménager des bâtiments culturels. Le troisième axe concerne tout ce qui est Fonds européens de développement régional, le FEDER. Enfin, depuis 1996, le quatrième axe, c'est l'architecture. Nous tentons avant tout de montrer l'exemple avec nos propres projets culturels et ensuite d'inciter les demandeurs de subventions à mettre en oeuvre des processus de qualité.

Liez-vous des conditions à ces subventions?

En 2002, nous avons mis en place un nouveau décret relatif à l'octroi de subventions aux collectivités locales pour des projets d'infrastructures culturelles. Le montant des honoraires pris en compte a été augmenté, le financement des frais d'organisation d'un concours est dorénavant incorporé et la notion de qualité de conception architecturale a été intégrée dans les critères de sélection des projets. Ce décret fait suite à la résolution du Conseil de l'Union européenne sur la qualité architecturale (12 février 2001).

Mais ce document s'applique seulement pour des bâtiments culturels?

Exact. Donc, il reste un souci. Dans l'accord politique PS-CDH pour la constitution du gouvernement de la Communauté française, il y a un

point 7 qui évoque l'idée d'un accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Région bruxelloise, pour un décret "architecture" et de la mise en place de structures de médiation. Ce qui pourrait être, éventuellement, une forme déclinée de l'équipe "bouwmeester", c'est-à-dire des structures d'aide et d'appui aux collectivités locales pour mettre en oeuvre des processus qui conduisent à la qualité.

Donc élargir le domaine sur lequel vous travaillez maintenant, c'est-à-dire l'ensemble des bâtiments publics.

J'ai proposé une équipe de médiateurs. J'aime bien le terme "médiateur" parce qu'il signifie "essayer de mettre les gens ensemble autour d'une idée, autour d'un projet". La première ligne d'un décret "architecture" serait que l'ensemble des bâtiments de la Communauté française - que ce soit la culture, le sport, les écoles, les bâtiments administratifs - soient exemplatifs. C'est évidemment une politique sur le long terme et ce, quel que soit le mode de financement. Il y a déjà des projets comme le nouveau centre culturel de Soignies qui peuvent en témoigner. Voilà une petite commune qui décide de construire un bâtiment tout neuf sur une des places principales de la ville. Faute de moyens, elle fait appel à un partenaire privé et malgré cela, tout est mis en place pour que ce soit un processus de qualité, entièrement conduit et

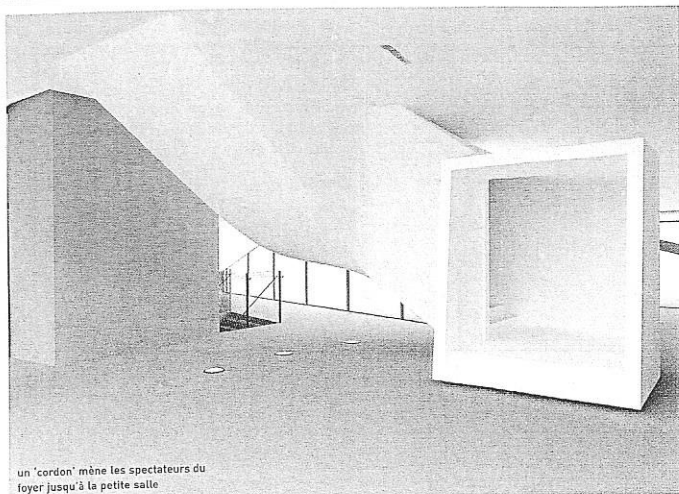
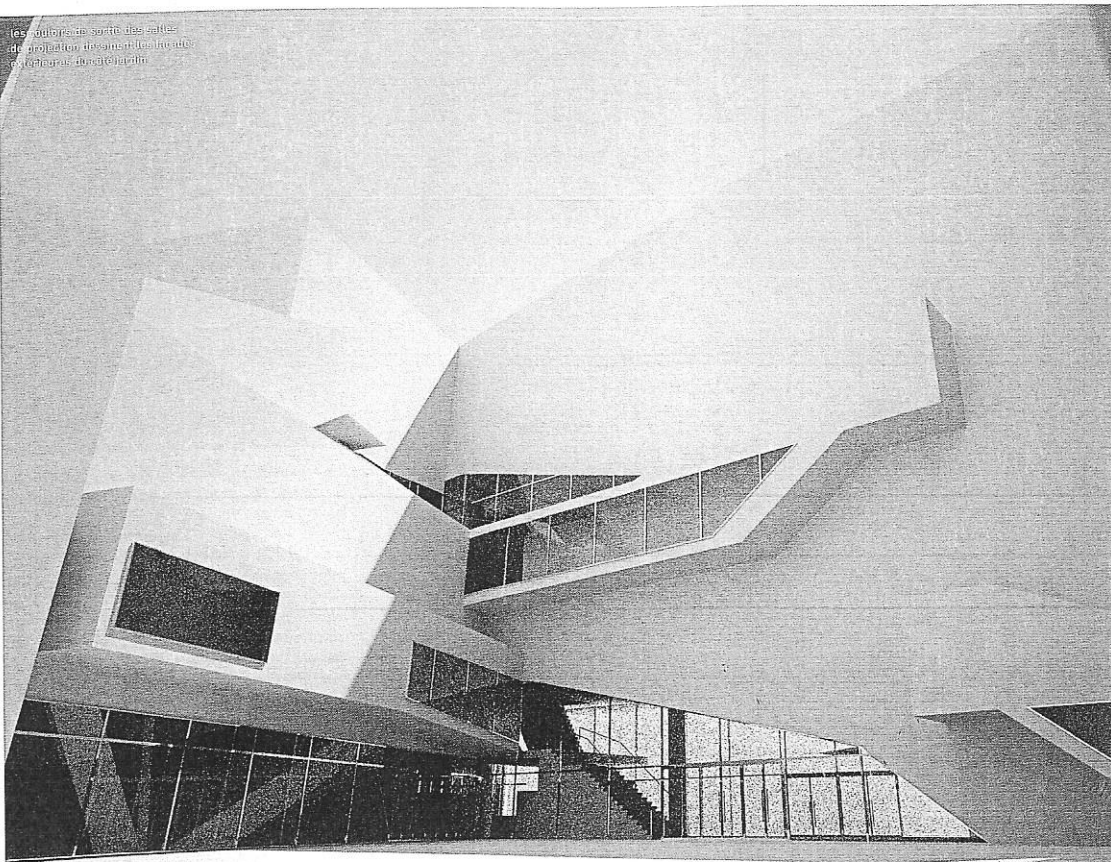


maîtrisé par les pouvoirs publics. Soignies prouve que l'on peut faire bien en faisant appel à une banque comme maître d'ouvrage délégué, sans pour autant abandonner les prérogatives de service public. Le programme et l'objectif de ce bâtiment, ses enjeux qualitatifs, ce sont nos prérogatives et pas celles du partenaire financier. Les partenariats avec le privé n'excluent pas des systèmes dans lesquels la qualité architecturale est au centre du processus. Et il y a plusieurs manières d'y arriver. Le concours est évidemment la manière la plus traditionnelle, la plus ouverte et la plus transparente. Mais si l'on a un bon programme, un maître d'ouvrage averti et un architecte talentueux, on a toutes les chances d'aboutir à un projet de qualité. Mais comment choisir un bon architecte ou plutôt un bon projet? Personnellement, je ne suis pas si favorable à la procédure de concours. C'est une procédure lourde qui, d'après les textes de loi,

les choses sont en train de changer

Jusqu'il y a peu, la Wallonie - et Bruxelles aussi - s'était créée une dynamique qui était plus tournée vers le passé.

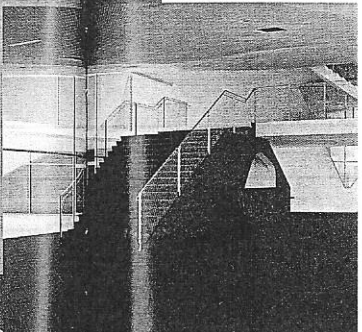
Les podiums de sortie des salles de projection, les aménagements de la terrasse d'été.



un 'cordon' mène les spectateurs du foyer jusqu'à la petite salle

Cinéma Les Grignols V+ & BAS

Le premier bâtiment public est un complexe cinématographique. L'implantation d'essais dans le centre ville d'une politique de revitalisation des qualités du projet résidentiel, des spectateurs qui se voient offrir des espaces de rencontre, un foyer, un espace d'exposition, de grandes terrasses et de jardins. Que ce soit côté rue ou côté cour, la relation des spectateurs au bâtiment a commencé il y a deux ans. Le chantier a commencé il y a deux ans.



dépôt de la pré-étude de présentation du concours.

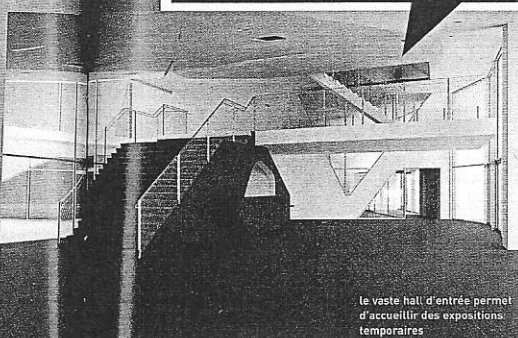
Cette stratégie a été mise en œuvre en parallèle avec la mise en œuvre de l'Open Oproep (appel à candidatures). Vous estimez que l'absence de médiateurs. Aimeriez-vous gérer cette équipe ?

impose l'anonymat. C'est un problème car on ne choisit pas une équipe de concepteurs sans jamais les avoir rencontrés. En tant que maître d'ouvrage, je vis difficilement à l'idée de devoir travailler pendant deux, trois, voire quatre ans et plus, avec une équipe d'architectes sans qu'il y ait eu d'abord un moment de rencontre ou de dialogue. Or le concours, strictement dit, c'est ça. Je lui préfère donc la procédure négociée avec publicité, dans laquelle nous organisons deux moments de rencontre: avant de mettre les équipes sélectionnées au travail, pour leur permettre de poser des questions au maître de l'ouvrage; et ensuite, au moment du

Si on me le proposait, pas non. (rires) C'est j'aimerais réaliser, pas présumer de l'existence de la situation. Cela fait partie de la maîtrise publique, il est clair qu'inévitablement 21 ans de pratique. Chaque fois que j'en fais, j'en apprends et nous sommes capables de faire mieux la prochaine fois. Il faut être capable de communiquer vers l'extérieur. C'est important. Même si, j'ai l'opportunité de participer à des débats, je devrais, à

Cinéma Les Grignoux à Liège V+ & BAS

Le premier bâtiment public du jeune bureau V+ est un complexe cinématographique de quatre salles. L'implantation de ce cinéma d'art et essais dans le centre ville de Liège fait partie d'une politique de revitalisation urbaine. Les qualités du projet résident dans l'accueil des spectateurs qui se voient proposer plusieurs espaces de rencontre possibles: un vaste foyer, un espace d'exposition, un café prolongé de grandes terrasses et un jardin intérieur. Que ce soit côté rue ou côté jardin, la déambulation des spectateurs anime les façades. Le chantier a commencé il y a peu et la réalisation est prévue pour l'automne 2007.



Le vaste hall d'entrée permet d'accueillir des expositions temporaires

dépôt de la pré-esquisse pour une présentation du concept.

Cette stratégie a beaucoup de parallèles avec la procédure du "Open Oproep" (appel ouvert). Vous estimez que le climat est propice pour installer une équipe de médiateurs. Aimerez-vous gérer cette équipe?

Si on me le proposait, je ne dirais pas non. (rires) C'est une tâche que j'aimerais réaliser, mais je ne vais pas présumer de l'évolution de la situation. Cela fait 21 ans que je fais de la maîtrise d'ouvrage publique, il est clair qu'il y a inévitablement 21 ans d'expérience, de pratique. Chaque fois que l'on fait un appel, j'en tire des enseignements et nous alimentons une capacité à faire mieux la fois suivante. Il faut ensuite pouvoir communiquer vers l'extérieur... C'est important. Même si de temps en temps, j'ai l'opportunité de participer à des conférences ou à un

chaque expérience nouvelle, susciter moi-même des débats. C'est un peu là ma frustration. Mais c'est une question de temps, il n'y a que 24 heures dans une journée. Il faudrait un bon communicateur dans l'équipe.

La série de livres Visions est un outil de communication dans laquelle vous présentez les projets de la Communauté française. Sont-ils réalisés par vos soins?

C'est une coédition Communauté française-La Lettre Volée. Maurizio Cohen et moi sommes les directeurs de la collection. Il y a quatre numéros déjà sortis, deux sont prévus cette année: une publication sur le Théâtre du Manège de Pierre Hebbelinck et une autre sur le projet Les Arbalétriers de Matador. Ce dernier est un projet intéressant au niveau du processus, dans lequel il y avait un budget tellement ridicule que les architectes ont réinterprété le programme du maître de l'ouvrage. Le résultat est que le projet comporte aujourd'hui une salle de spectacle supplémentaire. C'est aussi pour cela que la procédure du concours me gêne car on y choisit un avant-projet qu'il faudra mettre en œuvre. Or parfois, la réflexion d'une équipe d'architectes peut amener à une remise en question du programme initial et il est toujours dommage de se priver de cette opportunité. Ce que nous demandons, dans nos procédures négociées, ce sont des pré-esquisses. Une fois le contrat signé avec le lauréat, nous commandons une esquisse. Il s'agit donc de choisir une équipe, bien plus que de choisir un projet.

L'édition de livres est une activité qui sort de votre tâche principale, qui est la gestion du patrimoine culturel. En Flandre par exemple, c'est le VAI qui édite des livres sur l'architecture exemplaire.

En communauté française, il y a le CIVA avec lequel nous engageons une discussion à propos de son cahier des charges, puisque fin 2006, un nouveau contrat-programme sera négocié. Ceci étant, nous avons déjà entamé des collaborations, comme la nouvelle série sur les Jeunes Architectures. Quand A16 est venu me voir pour proposer cette série, un peu dans le prolongement de ce

adhéré à l'idée de soutenir la publication mais à condition de le faire en partenariat avec le CIVA. Quelles que soient les critiques portées à son égard, le CIVA existe. Les pouvoirs publics francophones ne vont pas développer un deuxième Centre d'architecture. Il faut donc favoriser les collaborations pour faire évoluer le projet du CIVA, afin qu'il devienne le support naturel des pratiques culturelles de l'architecture.

Une des revendications du Livre Blanc était de créer un département architecture à la Communauté française - nous sommes ici dans le département des équipements. Dans le passé, on considérait l'architecture comme faisant partie du service du patrimoine culturel. Quand le patrimoine est parti aux Régions, les subventions "architecture" sont parties aussi. Ce fut une erreur, parce que les Régions n'ont pas pris le relais sur les questions de l'architecture contemporaine. Ce faisant, il s'est créé un vide qui n'a pas été comblé au niveau institutionnel, mais qui l'a simplement été à l'occasion de la biennale d'architecture à Venise en 1996.

Depuis, je dispose d'un budget pour la "promotion et la diffusion de l'architecture". C'est ce qui nous permet de financer les publications, les subventions pour des expositions ou des manifestations ayant trait à l'architecture. Il y a 16 millions d'euros par an de budget pour les bâtiments culturels. Quand on retranche 130.000 euros de cette enveloppe pour le consacrer à l'architecture, ce n'est pas préjudiciable. Cela paraît peu mais si on ajoute le budget du CIVA et

Le Livre blanc, par exemple, a été un moment de fédération des énergies. Des architectes, un peu partout, en Wallonie et à Bruxelles, se sont sentis concernés. Il y a des partenaires qui apparaissent...

. C'est un problème pas une équipe de jamais les avoir et que maître à difficilement à travailler pendant quatre ans et une équipe d'architectes au d'abord un de ou de dialogue. rictes dit, référence donc la avec publicité, organisons deux re: avant de sélectionnées au permettre de s au maître de

Centre culturel à Soignies L'Escaut & BE Weinand

Pour ce projet, un processus de qualité, volonté de la Communauté française, est mis en place à travers un partenariat public-privé. Le centre culturel est implanté dans le cœur historique de Soignies, proche d'une imposante collégiale. Il consiste en une salle de spectacle à vocation polyvalente qui présente, dans sa morphologie, deux facettes: la culture institutionnelle (la salle intérieure) et la culture populaire (les déambulatoires et les gradins extérieurs). Le bâtiment évite ainsi la logique de la boîte fermée et propose une interprétation très urbaine de la notion de spectacle. Le public peut ainsi s'appropriier le bâtiment sur des modes multiples et ludiques, même lorsque celui-ci est fermé. Le début des travaux est prévu pour janvier 2007. La réalisation devrait se terminer en décembre 2008.

les subventions pour inter-environnement, il y a tout de même 600.000 euros consacrés à l'architecture. On ne peut donc pas dire qu'il n'y ait pas une politique en matière d'architecture, mais elle est fragmentée et peu visible, et donc sans doute pas assez significative. La revendication d'un vrai département d'architecture, avec une équipe qui le prenne en charge, est une revendication qui, outre des questions d'efficacité et de visibilité, revêt aussi un caractère symbolique en termes de reconnaissance.

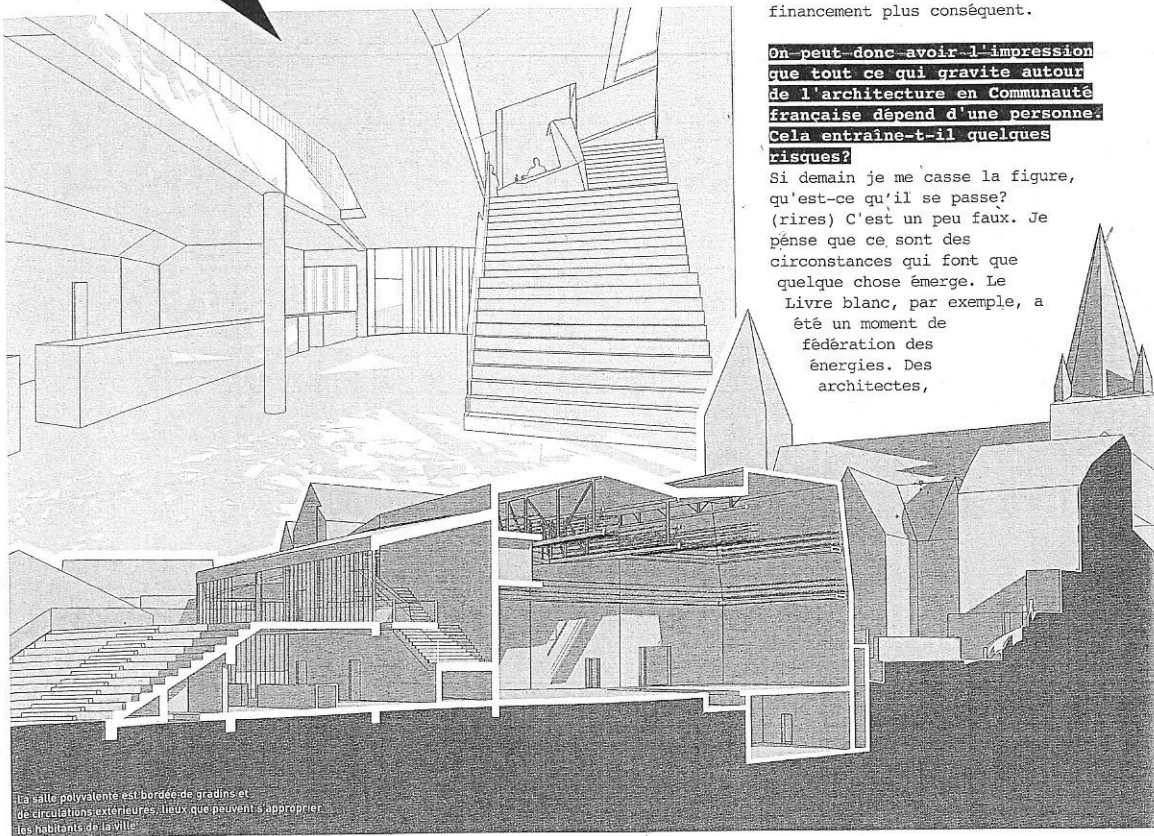
Comment envisagez-vous un tel département? A la culture?

Logiquement, ce serait à l'intérieur de la direction générale de la culture. Maintenant, si on se base sur l'étude réalisée en UE sur la place institutionnelle de l'architecture, les situations sont

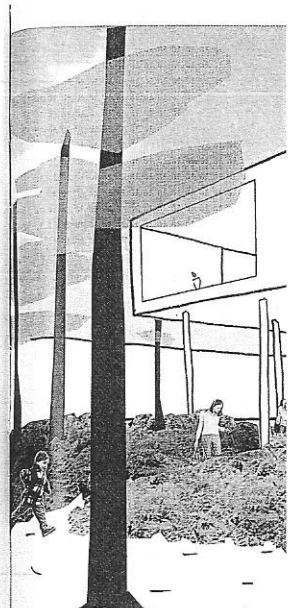
très diverses. Je n'ai pas de tabou. Compte tenu des engagements qui sont pris, je pense qu'il est possible que les choses évoluent sous cette législature. Au niveau du gouvernement, il y a aussi la volonté de créer une commission de l'architecture, c'est-à-dire un groupe d'experts qui peuvent alimenter la discussion et examiner les demandes de soutien. Aujourd'hui, la manière de choisir les projets soutenus par la communauté, vu de l'extérieur, peut générer une espèce d'ambiguïté et de malaise. Car inévitablement, lorsqu'une seule personne gère un secteur, elle peut être tentée de soutenir les projets qu'elle juge personnellement intéressants. Il faudrait donc que cela soit débattu d'une manière plus large. Si cela paraît légitime, la mise en place d'une commission architecture et d'un département architecture devrait aussi s'accompagner d'un financement plus conséquent.

On peut donc avoir l'impression que tout ce qui gravite autour de l'architecture en Communauté française dépend d'une personne. Cela entraîne-t-il quelques risques?

Si demain je me casse la figure, qu'est-ce qu'il se passe? (rires) C'est un peu faux. Je pense que ce sont des circonstances qui font que quelque chose émerge. Le Livre blanc, par exemple, a été un moment de fédération des énergies. Des architectes,



La salle polyvalente est bordée de gradins et de circulations extérieures. Lieu que peuvent s'approprier les habitants de la ville.



Extension du musée la photographie à CH L'Escaut

Cette extension est l'un des plus remarquables de la Communauté française. Le projet, réalisé par L'Escaut, est une extension de la photographie de la Communauté française, espace éducatif et une salle de spectacle. Les nouveaux espaces sont directement du musée et sont situés dans un parc. Le projet est le plus possible sur le site. Le musée et le parc forment une synergie. La livraison est prévue pour le mois de novembre 2007.

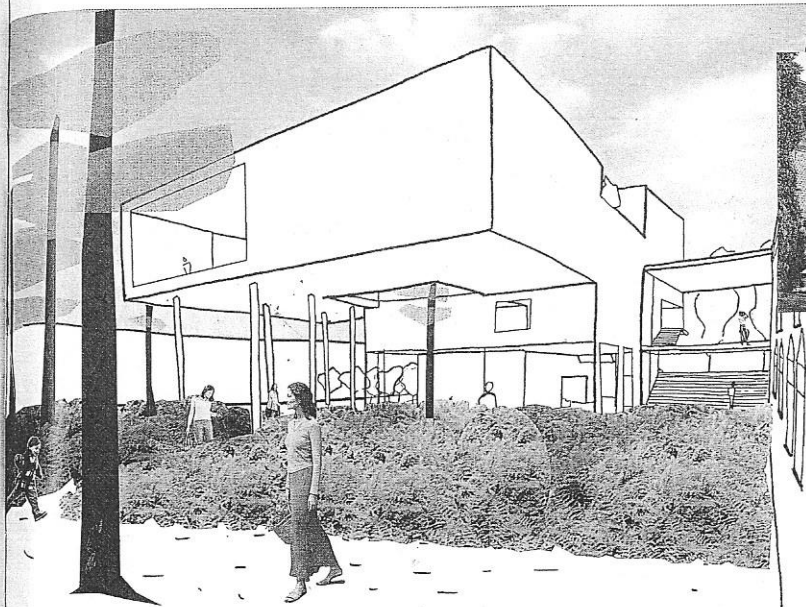
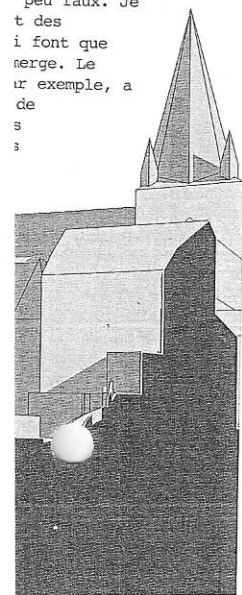
un peu partout, en Wallonie et à Bruxelles, se sont créés des partenariats qui apparaissent... J'ai vu qu'aujourd'hui le territoire est en retard par rapport à ce qui se fait ailleurs. Il y a eu des stratégies de préservation de la culture francophone qui sont nées de la peur d'une espèce de peur de l'avenir. Jusqu'à présent, la Région wallonne - et Bruxelles - n'avait pas créé une dynamique plus tournée vers

Je n'ai pas de tabou. Les engagements qui sont qu'il est possible évoluent sous cette niveau du l y a aussi la r une commission de c'est-à-dire un s qui peuvent scussion et examiner soutien. manière de choisir tenus par la de l'extérieur, peut éce d'ambiguïté et de évitement, e personne gère un aut être tentée de jets qu'elle juge intéressants. Il e cela soit débattu lus large. Si cela la mise en place architecture et : architecture accompagner d'un conséquent.

**vo... impression
i... site autour
re en Communauté
d d'une personne.
-il quelques**

casse la figure, se passe?

peu faux. Je t des i font que nerge. Le ur exemple, a de s



L'extension s'ouvre sur le parc qui l'entoure

Extension du musée de la photographie à Charleroi L'Escaut

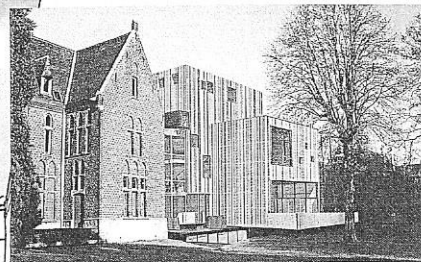
Cette extension est l'un des bâtiments culturels exemplatifs de la Communauté française. Le projet, réalisé par L'Escaut, offre au musée de la photographie de nouvelles salles d'exposition, une bibliothèque, un studio vidéo, un espace éducatif et une cafétéria accessible au public. Les nouveaux espaces sont en continuité directe du musée existant. Le bâtiment étant situé dans un parc, ses espaces s'ouvrent le plus possible sur la nature environnante. Le musée et le parc fonctionneront donc en synergie. La livraison est attendue pour septembre 2007.

un peu partout, en Wallonie et à Bruxelles, se sont sentis concernés. Il y a des partenaires qui apparaissent... J'ai le sentiment qu'aujourd'hui le terrain est fertile. C'est vrai qu'on est un peu en retard par rapport à la Flandre. Il y a eu des stratégies du côté francophone qui sont très fort liées à la préservation du patrimoine, à une espèce de peur d'aller de l'avant. Jusqu'il y a peu, la Wallonie - et Bruxelles aussi - s'était créée une dynamique qui

faisant, le développement de stratégies qui permettent l'émergence de l'architecture contemporaine a été oublié. Mais les choses sont en train de changer. Au moment de la sortie du Livre blanc, l'actualité de l'architecture était simplement cantonnée aux pages immobilières des journaux. Aujourd'hui, on trouve des parutions régulières - et c'était aussi une de nos revendications - d'une rubrique nommée "architecture" dans les deux grands quotidiens francophones. Objectivement, c'est un changement qui prouve que le message a été entendu. Une émission télé est même apparue sur la chaîne publique. C'est une émission grand public et donc elle utilise un langage qu'elle considère comme adéquat. Ceci étant, même si je reste très critique sur la ligne éditoriale, il lui arrive quand même de montrer des réalisations qui ne sont pas si grand public que ça... des projets que l'on trouve par ailleurs dans A+.

Il y a beaucoup d'endroits où on fait vraiment des efforts pour promouvoir le débat?

Exact. Les écoles d'architecture sont très actives. Il y a le festival d'architecture à Liège. La



de "(re)nouveaux plaisirs d'architecture". En collaboration avec Horta, nous avons vu naître une première édition du Festival du film d'architecture. Je voudrais pouvoir aussi réactiver le projet "Pratic" qui a été, de manière éphémère, un lien entre les opérateurs...

Pensez-vous que dans ce climat il y a une nouvelle génération de jeunes bureaux qui émerge?

Avec les projets des Archives et musée de la littérature (AML) et la rénovation du Palace à Bruxelles, nous avons récemment organisé deux appels auxquels ont participé un bon nombre de jeunes bureaux, mais peu ont finalement été retenus. Pourquoi? J'ai remarqué que dans beaucoup de dossiers de candidature, on était fort dans l'exhibition d'une architecture formelle, un peu branchée, pour montrer son savoir-faire. Il est encore difficile d'identifier des jeunes qui sont dans cette approche qui va en profondeur et en sensibilité dans l'analyse d'un sujet. J'aimerais pouvoir expérimenter des collaborations avec des enjeux moins importants au départ pour mieux appréhender leurs capacités à sentir les enjeux d'un projet autrement que par l'approche formelle. On va se servir de cet appel sur AML, pour lancer deux ou trois petits dossiers sur lesquels j'envisage des procédures négociées sans publicité, en utilisant ces candidatures de jeunes bureaux et en leur demandant une production rémunérée, qui fera ensuite l'objet d'un choix. Ces deux projets ont des enjeux assez importants et complexes. Peut-être même qu'il y a eu, de la part du jury, cette peur du risque avec de très jeunes architectes. Ceci dit, même si parfois la complexité peut être un frein sur les gros projets, il faut pouvoir

débat dans le cadre du festival du film d'architecture organisé par Disturb



les écoles d'architecture sont très actives pour créer des lieux ouverts aux débats



assumer, en tant que maître d'ouvrage public, le risque de s'associer avec des jeunes bureaux. Par exemple, pour les Grignoux à Liège, l'expérience qui est en cours avec V+ est magnifique parce que le projet sera, je crois, une vraie réussite. Mais la maîtrise de l'ouvrage a vraiment dû beaucoup s'investir, en termes d'énergie, d'encadrement; elle a dû être très présente. On l'a fait et on est très heureux du résultat. J'espère que de leur côté, ce premier projet public significatif sera un bon apprentissage pour la suite.

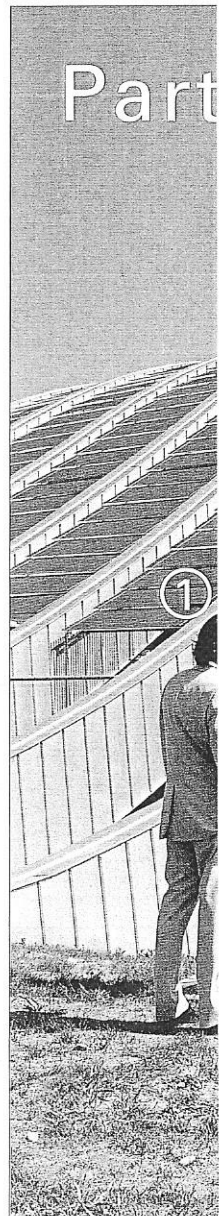
Est-ce que la commande publique pourrait être un instrument important pour soutenir cette nouvelle vague d'architectes?

Oui, bien entendu. Mais il y a une question qu'on se posait récemment: "Où sont tous les jeunes architectes talentueux?" Pourquoi n'y a-t-il pas plus de candidats lors de nos appels? Je pense que certains ne prennent pas le risque de la commande publique par peur de se mettre en jeu car au final, un seul est retenu. Pour des jeunes architectes, c'est une décision qui engage, c'est un risque qui coûte et c'est une manière de s'exposer. On m'a un jour reproché, dans le cadre d'un concours, de favoriser l'émergence d'un 'star-system'. C'est une question qui nous effleure régulièrement: "Est-ce qu'on n'est

pas effectivement, en train de faire émerger une vague comme à un moment donné en Flandre où il y a eu la ligne claire mise sur les rails par Marc Dubois? Ne reproduit-on pas cela avec l'école des Liégeois; la génération de Garzaniti, Hebbelinck, Lantair et ceux qui sortent de leurs bureaux?" Ce n'est pas impossible. Au terme d'un jury, je me pose chaque fois la même question: "comment agir pour faire émerger des nouvelles candidatures?"

Une autre opportunité pour les jeunes bureaux c'est l'appel à candidatures pour la biennale de Venise... Label Architecture a remporté le projet avec "La beauté de l'ordinaire". Pouvez-vous un peu motiver cette décision?

Nous avons cinq propositions sur la table. Ce qui nous a vraiment intéressés dans la proposition de LABEL, c'est la potentialité de l'équipe. C'est une équipe très jeune, mais qui est allée chercher des collaborations qui témoignent d'une vraie capacité professionnelle à construire un projet. Je trouve aussi que leur proposition sur la beauté de l'ordinaire tombait à pic aujourd'hui par rapport aux deux participations francophones précédentes, dans lesquelles l'état de la production architecturale a été exposé. Il faut laisser un peu le temps pour le renouvellement d'une production avant de montrer de nouveau de l'architecture. Donc, c'était bien d'en sortir et d'aller vers une espèce de zoom sur l'ensemble du territoire. A Venise, il y a 45 pavillons à visiter et les gens vont très vite. Il faut arriver à prendre le visiteur dans un propos dans lequel il se sent tout de suite concerné. Avec leur scénographie, Label intercepte rapidement le visiteur dans un espace où il faut sentir, entendre, tout en marchant sur le territoire belge. On va être pris physiquement. C'est un projet intelligent qui convient bien pour le type de propos qu'on peut tenir à Venise. Il y a aussi une forme de dérision à propos de ce territoire belge qui a séduit le jury. L'idée est: "qu'est-ce qui fait que ce territoire ordinaire belge est attachant?" Il fait bon vivre en Belgique, même si on n'arrête pas de critiquer... (rires) Il y a quelque chose dans l'ordinaire qui est beau et auquel on est attaché.



Zentrum Paul Klee, Bern
Lighting quality is there
display. For over 30 years
designers, architects and
clients sensitive to this
design: Renzo Piano Built
Architects (Bern). Lighti
Luco AG, Enercom AG.
Foundation-Zentrum Paul
Products: Le Perroquet,
www.iguzzini.com, iGuz